

tirer le meilleur parti possible de la direction qui sera assurée par le secrétaire d'État (M. Pickersgill).

Je n'aborderai qu'un sujet. Je n'ai pas été très heureux de la réponse que le secrétaire d'État m'a donnée il y a quelque temps, quand nous étions à l'étape de la résolution, peu avant dix heures. Comme d'habitude, il a lancé des pointes. Il a parlé de moi comme du « riche député de Queens ». Une autre fois, il a prétendu que j'étais endormi. C'était encore plus ridicule que la première remarque mais aucune des deux ne m'a étonné. J'ai été préoccupé de la façon dont il a esquivé ma question à propos de la chaussée de l'Île du Prince-Édouard. Il n'a pas dit, à l'instar du ministre du Revenu national, que le gouvernement avait pris une décision et un engagement et que, par conséquent, la possibilité de réaliser l'ouvrage ne serait pas examinée par l'Office. Il m'a simplement dit de ne pas répudier mon chef.

Il n'a pas de souci à se faire à ce sujet, mais ce qui m'inquiète c'est que le gouvernement dont il fait partie répudie l'engagement ferme que mon chef avait pris au sujet de la chaussée. Je m'attendais à ce qu'un membre du gouvernement fasse une déclaration positive à la Chambre à propos de l'aménagement de la chaussée tout comme l'avait fait l'ancien premier ministre. Nous aurions alors un peu plus de certitude à propos de ces 100 millions de dollars. J'affirme encore que le montant ne nous permettra pas de rattraper un siècle de retard dans la région maritime. J'espère que nous aurons, dans le débat, une sorte d'assurance que ce que l'ancien gouvernement a entrepris sera poursuivi par le gouvernement actuel. Ma province l'attend et j'ai le devoir de demander cette assurance. Le secrétaire d'État s'intéressait beaucoup autrefois à la chaussée de l'Île du Prince-Édouard. Je me souviens que quand il est venu dans l'Île du Prince-Édouard il l'a appelée la chaussée qui traîne en longueur. C'était la première fois qu'il venait dans l'Île du Prince-Édouard, et le premier ministre de cette province était fort enchanté de sa visite, car à chaque endroit où il est allé, le parti conservateur a remporté des succès sans précédent. J'espère qu'il reviendra chez nous lors de la prochaine campagne électorale, qui pourrait bien ne pas tarder, sait-on jamais. Nous serons toujours heureux de l'accueillir.

En ce qui concerne la composition de l'Office, j'ai bon espoir que l'absence d'esprit de parti qui caractérise le secrétaire d'État se révélera dans le choix des membres. Je n'ai pas la moindre intention d'étudier l'aspect politique de la question. Je me contenterai de dire qu'à mon avis, ce serait se tromper

que d'adopter une politique à courte vue au sujet de l'industrie. Il importe au plus haut point que nous songions à rationaliser, à rénover et à rajeunir notre ancienne industrie de l'agriculture dans la région atlantique. Il reste beaucoup à faire dans ce domaine. Venant de la principale province agricole, non seulement de la région mais du pays, j'espère que l'Office comptera parmi ses membres un agronome de marque. Dans les journaux que j'ai lus et où je puise une foule de renseignements au sujet du gouvernement actuel, j'ai appris que deux des onze membres de l'Office viendront de l'Île du Prince-Édouard. J'espère que l'un d'eux sera un agronome. On pourrait faire beaucoup pour moderniser et améliorer la vieille industrie de la pêche. Le gouvernement de Terre-Neuve a fait beaucoup de bonnes choses, en escomptant, évidemment, une aide considérable de la part du gouvernement central. J'estime qu'on ne doit pas oublier ces deux aspects, et je n'oublie pas les industries que mes collègues ont mentionnées plus tôt, soit les industries forestière et minière.

Si l'on me permet de me répéter, monsieur l'Orateur, je crois qu'il aurait été préférable de donner à l'Office, dont la composition était excellente, l'occasion de faire quelque chose. Je regrette qu'on laisse de côté les hommes déjà choisis, qui possèdent des capacités et des talents formidables. Il est aussi regrettable que le gouvernement ait décidé d'imposer des limites de temps et d'argent. J'ai déjà exprimé cette opinion et je crois qu'une grande partie de la population des provinces atlantiques partage mon avis à cet égard. Cependant, nous voulons tirer le meilleur parti possible de ce que le gouvernement veut bien faire pour la région atlantique. Je le félicite de faire davantage pour cette région qu'il n'a fait lorsqu'il a occupé le pouvoir pendant 22 ans. Il se peut que pendant son bref séjour au pouvoir (et tout indique qu'on peut parler d'un bref séjour), il accomplisse davantage que pendant toutes ces 22 années.

M. H. Russell MacEwan (Pictou): Monsieur l'Orateur, je voudrais formuler quelques commentaires sur le bill C-80 dont nous sommes saisis. Tout d'abord, puis-je poser une question au secrétaire d'État (M. Pickersgill)? Il pourra y répondre en temps voulu. Il s'agit des liens qui uniront l'Office d'expansion économique de la région atlantique, l'Agence de développement régional et le nouveau ministère de l'Industrie. Je ne veux pas revenir en détails sur le débat antérieur, mais j'ai posé la même question au ministre de la Production de défense (M. Drury), quand les Communes étudiaient le bill C-74 visant à la création d'un ministère de l'Industrie. Ultérieurement, lors du débat sur l'article 11, le député de